

ANNEXE VIII

ZONES DE SÉCURITÉ RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RUE	CÔTÉ	TRONÇON
ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY - SILLERY - CAP-ROUGE		
Jules-Verne, avenue	Nord	De la route Jean-Gauvin à la rue Huot
ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE- SAINT-CHARLES		
Faune, rue de la	Sud	De la rue Marie-Rose-Gauthier à la rue Georges-Cloutier